

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19571 - 76ÈME ANNÉE

Retour et apparition d'élus dans la direction de plusieurs communes

Le PCR sort renforcé des élections municipales

Outre la confirmation de la confiance de la population de Sainte-Suzanne envers Maurice Gironcel, le second tour des municipales marque le retour du PCR à la direction de plusieurs communes au sein de coalitions victorieuses lors des deux tours de scrutin.

A la veille des élections municipales, le PCR était présent dans la direction d'une commune : Sainte-Suzanne. Au soir du second tour, les résultats validés par la préfecture donnent les informations suivantes :

- le PCR maintient son leadership à Sainte-Suzanne, avec la réélection de Maurice Gironcel ;
- le PCR a de nouveaux élus dans les directions des communes de Saint-Denis (la capitale), Saint-Joseph, les Aviron et l'Etang Salé ;
- le PCR fait partie de la coalition victorieuse à Saint-Paul (2e ville du pays et ancienne capitale)

Le choix des Sections communistes de Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Joseph

Pour ces élections municipales, le Parti communiste réunionnais a appliqué une des décisions de

Congrès : ce sont les Sections dans chaque commune qui décident de la stratégie. Dès le premier tour le 15 mars dernier, le PCR avait repris pied dans la direction d'une commune : Saint-Joseph. La Section de Saint-Joseph a en effet obtenu l'élection de David Lebon sur la liste conduite par le maire sortant Patrick Lebreton.

Cette stratégie a permis au PCR de revenir dans la majorité municipale de Saint-Denis, la capitale. Ce retour est le résultat d'un accord entre les partis politiques qui composent la liste Saint-Denis pour tous conduite par Ericka Bareigts : PS, PCR, PLR et les Verts. La Section PCR de Saint-Denis va donc compter deux élus issus d'une nouvelle génération de cadres : Julie Pontalba et Mathieu Raffini. Cette décision permet également au Parti communiste réunionnais de siéger à la CINOR au sein des élus dionysiens. Grâce à cette stratégie, le PCR compte désormais des élus communautaires dans deux communes sur trois, issus des groupes majoritaires vainqueurs des élections à Saint-Denis et à Sainte-Suzanne.

A Saint-Paul, c'est une démarche analogue qui a guidé les pas de la Section communiste de Saint-Paul. A la différence de Saint-Denis, les négociations n'ont pas débouché sur la présence de candidats communistes sur une liste de candidats aux municipales. Mais les communistes saint-paulois ont mené une active campagne pour la victoire de la liste conduite par Huguette Bello. A Saint-Paul, seconde ville de La Réunion et ancienne capitale, Le PCR fait donc partie de la coalition victorieuse composée de PLR, PS, les Verts et LFI.

Dans les deux plus grandes villes de La Réunion, le PCR a donc contribué à deux importantes victoires des forces de progrès : à Saint-Denis et à Saint-Paul.

Là où il n'existe pas de Section communiste, des candidats du PCR étaient présents sur des listes selon cette procédure : une discussion entre la direction et des personnes implantées localement. C'est pourquoi le PCR compte un élu dans la nouvelle majorité aux Aviron et un autre à l'Etang-Salé, Gilles Leperlier.

M.M.

2 nouveaux élus aux Aviron et à Etang Salé

Une nouvelle figure mise en avant par une presse subventionnée par la Région Réunion

Juliana M'Doihoma : l'arbre qui cache la forêt de défaites de Didier Robert

La victoire de la directrice de cabinet du président de l'Université de La Réunion, est une exception dans la faillite de la stratégie du président de Région lors de ces élections municipales. D'où la volonté d'en faire l'arbre qui cache la forêt de défaites de Didier Robert.

Pour le président de Région, les élections ont été loin de se dérouler comme prévu. Tout d'abord parce que le chef de ce courant, Didier Robert, a subi une cinglante défaite à Saint-Denis. Il a peiné à dépasser 40 %, réalisant un des plus faibles scores de la droite à Saint-Denis depuis bien longtemps. Une autre défaite révélatrice est celle de la liste conduite par Nathalie Bassire au Tampon. Dans la ville qui fut dirigée plusieurs années par Didier Robert, la liste soutenue par l'ancien maire n'a pas dépassé 40 %.

Ailleurs dans l'île, le soutien de Didier Robert à une candidature n'a pas eu les effets escomptés sauf à Saint-Louis, où la directrice de cabinet du président de l'Université a obtenu une majorité relative (44 %) devant la liste de Claude Hoarau soutenue par le PCR et le maire élu en 2014, Cyrille Hamilcaro.

S'accrocher à ce que l'on peut

Dans son édition de lundi, le « Journal de l'île » a titré sur l'événement que constitue l'élection de 4 femmes en tant que tête de liste, et donc futures maires. Sur les 4, 3 ont obtenu la majorité absolue, les liste d'Huguette Bello

et de Vanessa Miranville ont dépassé 60 % tandis que celle conduite par Ericka Bareigts a failli franchir cette barre. Mais c'est l'élue qui a réalisé le plus faible score des 4, qui a droit à deux tiers de la page de « une », tandis que les trois autres élues se partagent le dernier tiers.

Encore aujourd'hui, le « JIR » remet une couche en se faisant l'acteur d'un récit de l'ascension de la proche de Didier Robert, avec un appel en « une » à la clé.

Ceci donne une idée de l'état d'esprit du camp du président de Ré-

gion au lendemain du scrutin. Il s'agit de se raccrocher à ce que l'on peut, et donc à une victoire qui ne s'est jouée en réalité qu'à quelques voix le 15 mars dernier. Il est en effet évident que si la candidate soutenue par le président de Région n'était pas arrivée d'un souffle en première position ce soir-là, elle n'aurait pas pu bénéficier de la même dynamique pour tenter de renverser la situation.

M.M.

Edito

Le retour du plastique à usage unique, un mauvais signe pour la planète

À travers le monde, les matières plastiques représentent 85 % des déchets marins. Et ces plastiques se retrouvent jusque dans nos poumons et sur nos tables, les microplastiques étant présents dans l'air, dans l'eau et dans les aliments, sans que nous n'en connaissions encore les conséquences pour notre santé. Remédier au problème du plastique est inévitable mais peut aussi ouvrir des perspectives en matière d'innovation, de compétitivité et d'emploi.

Ainsi à l'échéance 2021, sont interdits les cotons tiges, les couverts, les assiettes, les pailles, les bâtonnets mélangeurs, les tiges pour ballon, les produits oxodégradables (contenant un additif qui les dégrade en microfragments de plastique qui ne peuvent plus être collectés), les contenants alimentaires et gobelets en polystyrène.

Néanmoins avec la crise sanitaire des produits dont le circuit d'élimination était maîtrisé se retrouvent à usage du grand public, on parle des masques, des gants, charlotte et surchaussure.

Tant que ces produits entraînent dans les circuits d'élimination hospitalière, l'impact sur l'environnement était restreint. La quantité de déchets plastiques qu'on a pu enlever, sera remplacée par ces nouveaux produits à usage unique.

Il convient de repenser très vite nos modes de consommation et de privilégier le durable au jetable ! Prenons l'exemple du masque, s'il est en tissu réutilisable, avec un circuit de recyclage, son impact sur la nature est nul. Ici nous pouvons aussi citer la filière de ramassage des bouteilles qui permet de réutiliser 70 % des chopines collectées.

Déjà la Grèce antique connaissait ce dilemme, d'ailleurs Anaxagore de Clazomènes qui écrit dans ses Fragments (Ve siècle av. J.-C.) : « Rien ne naît ni ne périt, mais des choses déjà existantes se combinent, puis se séparent de nouveau ».

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In pé i oi sa konm la poul i ponn zèf an or, mé kont dési, fyé pa tro !

Somenn k'i vien, tout bann komine La Rényon-i fé 24 an tout-shakinn nora son mèt, é shakinn nora son konsèye minisipal. A partir d'la shak mèt é shak konsèye nora son moyin pou moyéné-dizon son moyin pou okip lé zafèr son prop komine. Mé antansyon :

Dabor inn bann komine épi zot popilasyon isi La Rényon néna in gran kantité problèm : tout lo bann problèm i pé zète in roflé nout mal dévlopman, in dévlopman mal ékilibré. Arzout èk sa bann komine, dopi dé-troi zané, zot moyin la diminyé ankor, pars sé in n'afèr bann gouvèrnman dopi Sarkozy, an pasan par Holland é ziska Méyé Macron la desid konmsa.

Dézyèm zafèr, moin la di épi mi répète, lo péi donk son bann komine lé mal dévlopé, donk lé pa étonan ké lo zinpo i rann pa bien dann la plipar d'komine é si i rann pa bien, sa i vé dir, néna moins moyin pou moyéné.. ; Arzout èk sa le loktroi d'mèt osi i rann pi tro bien é anpliské sa i di sa i doi disparète.

Alor, mé zami, mi vé pa tro dékouraz azot-dékouraz amoin osi - mé konm in pé i oi sa konm la poul i ponn zèf an or, mi pé dir azot : kont dési é fyé pa tro, é anplis majine in pé lo kozman moin la mark dann zoinal lindi k'i di konmsa : mon dyé ségnèr, lo tré o, donn anou in moun i konpran anou, plito k'in moun i fé anou in bonpé kado.

Alor, si zot la vi dann télé lo vinn-kat figir lo mèt zordi, ébin si zot i pé, atann sizan passé épi apré konpar lo bann foto, é moin lé sir zot va di s'mond-la i rajéni pa é pétète zot va profèr zot ka plito ké lo ka d'banna.. Mé in bon kamarad la di amoin : 'K'i bate di bèr lish son doi ! ».alor lé ga, fé konm zot i san mé obliy pa fonnkèr Paul Verlaine kan i di : « Demoun i di, trist konm la port in prizon, é mi kroi, lo dyab m'anport, zot na rézon. ».

Justin